

Polymorphisme de clôtures des centrales photovoltaïques, fragmentation des espaces naturels et continuités écologiques

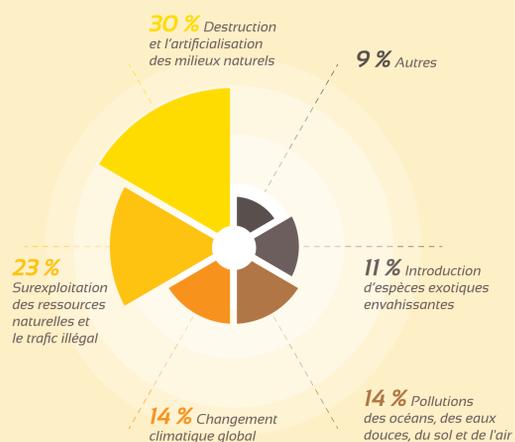
## Pourquoi ?

Selon l'ADEME<sup>1</sup>, les surfaces d'emprise au sol des centrales photovoltaïques au sol pourraient être multipliées par 12 à 20 entre 2020 et 2050.



Emprise au sol des centrales photovoltaïques selon les scénarios ADEME Transition(s) 2050

Le changement d'usage des sols est le facteur numéro 1 de la perte de biodiversité selon l'IPBES<sup>2</sup>.



Impact sur la biodiversité

Le cumul des clôtures est « l'un des plus puissants moteurs du changement d'origine anthropique »<sup>3</sup> en raison de la fragmentation des milieux qui en découle.

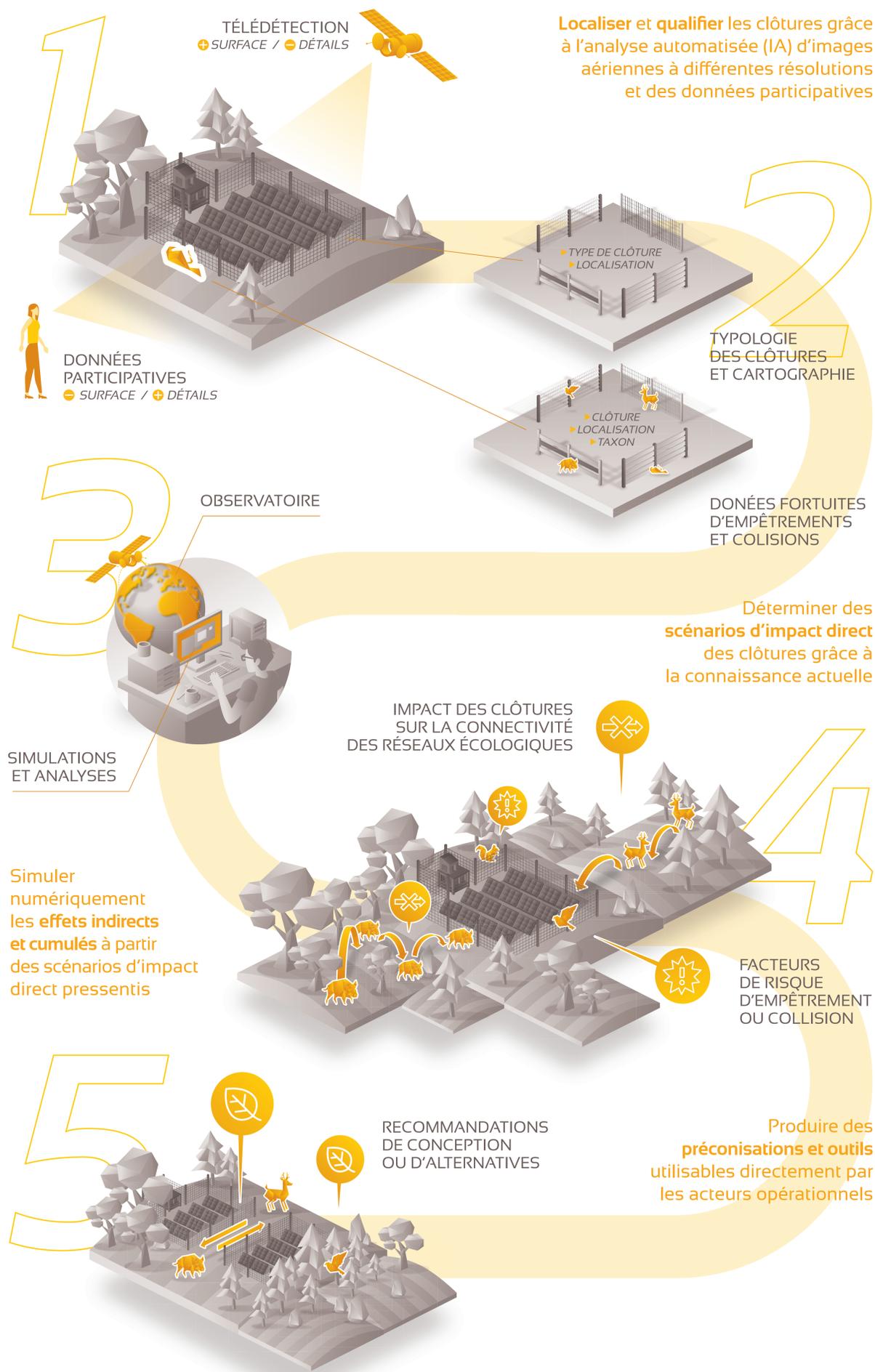


(Source : CEREMA, DIR Est)

# DÉTERMINER L'IMPACT DES CLÔTURES SUR LE DÉPLACEMENT DES ESPÈCES ANIMALES

Sylvain Moulherat, Mélodie Kunegel-Lion, Caryl Buton, Eric Maire, Romain Wenger et Cybill Staentzel

## Comment ?



### Références

- Maxime Durand et Thomas Eglin, Sol et énergie photovoltaïque, ADEME, 2023.
- IPBES, Evaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, 2019.
- Alex McInturff, Wenjing Xu, Christine E Wilkinson, Nandintsetseg Dejid, Justin S Brashares, Fence Ecology : Frameworks for Understanding the Ecological Effects of Fences, BioScience 70 (11), 2020.

Conception graphique : Martin Sombsthay et Christophe Plotard